



Les Nouvelles de **MANHAY**

Périodique d'Informations Communales



service des eaux
24H/24
0472/90 57 43



Numéro vert de l'administration
communale : 0800/25959

TRIMESTRIEL • septembre 2010 • N° **39**



S. COLLIGNON SPRL
TERRASSEMENT & AMÉNAGEMENTS | SERVICE AGRICOLE

Terrassement, aménagement & démolition
 • Empiement - terre arable - sable... • Vents/pose stations d'épuration agréées (citerne jusqu'à 20 000 litres) • Evacuation • Location de notre matériel avec opérateur • Nivellement, drainage, égouttage, conduite d'eau...
 Création & rénovation de piscines & serres
 Services agricole • Désengement

G: 0497 17 20 53 - www.sc-sprl.be
 Derrière la Tour, 7 - 6960 MALEMPRE
 T/F 086 45 51 05 - info@sc-sprl.be



A LA CARROSSERIE BASTIN, un renseignement ne vous coûte rien
DEVIS GRATUIT
 AGRÉÉ TOUTES ASSURANCES
 VEHICULES de remplacement



Route de la Roche, 91

HOTTON (HAMPTAU) 084/46 61 04

MABEGRA s.a.




- BÉTON RENDU PAR MIXER
- BOIS
- MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION GROS-CULVRE
- SPÉCIALISTE EN ÉGOUTTAGE (TUYAUX PVC - BÉTON) ET ASSAINISSEMENT (ÉPURATION INDIVIDUELLE)
- CITERNES À EAU EN BÉTON DE 700 L À 20.000 L
- STATIONS D'ÉPURATION INDIVIDUELLES
- HOURDIS - POUTRAINS

AUTRES SPÉCIALITÉS :

- HOURDIS
- BLOCS en béton, terre cuite et cellulaires
- PAVÉS EN BÉTON (klosters)
- PLATRES

Rue de la Jonction, 20
 6990 Hotton
 Tél: 084/46 61 63
 Fax: 084/46 75 87
 E-mail: contact@mabegra.com
 Website: www.mabegra.com



DEPUIS 1960



Votre distributeur :

MAZOUT LERUSE S.A.
 Aywaille : 04/384 41 83



POUR VOTRE CONFORT :
COMMANDE 24H/24
 Visitez aussi :
www.mazoutleruse.be

Claudy HUET
 GSM 0498 97 39 57

JCH Computers

<http://www.jchcomputers.be>

Vente - Entretien - Réparation PC
 Réseau - Internet - Site web

Route de Bacomboû, Oster, 3 - 6960 Manhay



CHAUFFAGE ET SANITAIRE
 Installation - Dépannage
 Installation solaire et gaz
 Panneaux solaires

Samrée chauff

Samrée, 81 - 6982 La Roche
 Tél./ Fax: 084/44 40 44
 CLOSSEN
 Michel & Francis
 Michel: 0497/48 03 30 - Francis: 0496/92 56 93

SOMMAIRE

3 Editorial

4 Informations communales

- Les décisions du Conseil communal

6 Informations générales

- Plus d'attestation de perte pour passer les examens du permis de conduire
- Les témoins au mariage
- Nos déchets en 2009
- Vous construisez ou rénovez une habitation ?
- Energie verte
- Les plaines de vacances communales juillet 2010
- Je cours pour ma forme
- Les camps scouts
- Chèque sport
- La rentrée des classes
- La situation dans l'enseignement communal
- Avis aux usagers du bibliobus
- L'atelier couture
- 1250 soldats français
- Venir en aide à la leucodystrophie
- Opération 11.11.11
- La ligue Alzheimer
- Journée "Découvertes entreprises"
- Vert pomme
- Step-aérobic Manhay

20 Carnet civil

22 Syndicat d'Initiative

- Fête de la Musique
- Salon des Saveurs
- Noël des enfants
- Des gens bougent à Manhay...
- Belgorock Manhay
- Le Parc Chlorophylle

EDITORIAL

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Le début de ce troisième trimestre a apporté quelques changements au sein de nos assemblées. En effet, Monsieur Generet, premier Echevin a, pour des raisons professionnelles, quitté le Collège et le Conseil communal.

Je tiens à le remercier pour le bon travail effectué durant cette législature et lui souhaite beaucoup de succès dans sa nouvelle activité. Madame Cornet, Conseillère communale est ainsi venue rejoindre le Collège, et a en charge l'enseignement et la petite enfance.

Les attributions de tous les Echevins ont été revues, vous pouvez les découvrir sur le site internet de la commune (<http://www.manhay.be>).

Madame Muhlen a fait son entrée au Conseil communal.

Comme chaque été, durant les vacances scolaires, la commune a engagé un certain nombre d'étudiants. Cette année ils étaient 56, ainsi répartis : 6 ont été affectés aux plaines de vacances, 2 ont assuré le relais entre les mouvements de jeunesse, les autorités communales et les riverains, dans le cadre de Well'Camp, 9 ont fait de l'élagage dans nos forêts communales, 39 ont intégré le service environnement pour effectuer divers travaux d'entretien. Ils ont notamment nettoyé les plaines de jeux, ainsi que plusieurs espaces publics. Ils ont entretenu de nombreuses haies. Des travaux de peinture dans plusieurs écoles ont aussi été réalisés par ces jeunes. Je les félicite d'ailleurs pour le travail effectué.

Lors de sa séance du 28 juin dernier, le Conseil communal a approuvé le nouveau Règlement Général de Police applicable dans les communes de la Zone de Police Famenne-Ardenne.

En raison de la modification de certaines législations et des expériences vécues dans les différentes communes de la zone, le précédent règlement datant de 2005 a dû être revu.

Ce nouveau règlement peut être consulté sur le site Internet de la commune, ainsi que sur celui de la zone de police Famenne-Ardenne :

<http://www.policefamenne-ardenne.be>. Un exemplaire sera aussi très prochainement distribué en toutes-boîtes dans les foyers.

Septembre, la vie a retrouvé son rythme habituel, les enfants sont rentrés à l'école, les parents ont repris le travail.

Je souhaite à toutes et tous une excellente rentrée. C'est aussi pour beaucoup le moment de prendre des bonnes résolutions, après les vacances.

Bien à vous,

Robert Wuidar,
Bourgmestre.



Heures d'ouverture de la maison communale

DU LUNDI AU JEUDI

de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

LE VENDREDI

de 9h à 12h et de 13h30 à 15h

ATTENTION

(LE SERVICE URBANISME EST FERME LES APRES-MIDI LE MERCREDI, LE JEUDI ET LE VENDREDI)

LE SAMEDI

- **service population : de 9h30 à 12h30 - tous les samedis.**

- **service urbanisme : de 9h30 à 12h30 le 1er samedi du mois uniquement**

Prochains jours de fermeture des bureaux de l'administration communale

Lundi 27 septembre

Lundi 1er novembre et mardi 02 novembre

Jeudi 11 novembre et vendredi 12 novembre

Lundi 15 novembre

INFORMATIONS COMMUNALES

LES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 02 JUIN 2010

Devis ajout foyer d'éclairage public à Malempré

Le Conseil approuve le devis Interlux pour l'ajout d'un foyer d'éclairage public Rue du Fonteni à Malempré, s'élevant à la somme de 412,53 € T.V.A.C.

Démission d'un membre du Conseil de l'Action Sociale et désignation d'un nouveau membre

Le Conseil communal procède à l'élection de plein droit, en qualité de Conseiller au Conseil de l'Action Sociale, de Mr. Michel PERILLEUX en remplacement de Mr. Emmanuel Neuville qui a remis sa démission

Démission d'un membre de la C.C.A.T.M. et désignation d'un nouveau membre effectif

Le Conseil prend acte et accepte la démission de Mr. Emmanuel Neuville en qualité de membre effectif de la C.C.A.T.M.

Mme Léontine Petitjean de Vaux-Chavanne est ensuite désignée en qualité de membre effectif de la C.C.A.T.M., en remplacement du membre démissionnaire.

SÉANCE DU 28 JUIN 2010

Programme triennal 2010-2012

Vu la circulaire du 18 janvier 2010 du Ministre Mr Furlan relative à l'élaboration des programmes triennaux 2010-2012 ; Vu la proposition du Collège communal mettant l'accent sur l'aménagement des bâtiments communaux; arrête comme suit le programme triennal 2010-2012 et sollicite les subventions prévues à cet effet :

	Total TVA et honoraires inclus
Année 2010 Réfection de la toiture et travaux d'isolation salle polyvalente de Manhay	323.577,05€
Année 2011 Remplacement toiture (travaux de maçonnerie, charpente toiture, zingueries, couverture de toiture, peintures sur menuiseries extérieures) église d'Odeigne	117.359,46€
Année 2012 Aménagement locaux dans bâtiment ancienne école de Deux-Rys (*)	211.369,97€

(*) Il conviendra de vérifier et d'adapter le cas échéant, le dossier relatif à l'aménagement de locaux à l'ancienne école de Deux-Rys, de manière à prévoir dans le local au rez-de-chaussée, des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Remplacement des panneaux d'affichage communal

Le Conseil approuve le cahier spécial des charges du marché pour la "Fourniture de panneaux d'affichage", au montant estimé à 10.000,00 €, 21% TVA comprise.

Nouveau Règlement Général de Police pour la zone Famenne-Ardenne

Considérant que les communes ont pour mission de faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, de la sûreté et de la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics ; qu'à cet effet, elles doivent notamment prendre toutes les

mesures nécessaires en vue de :

- garantir un cadre de vie sain et de qualité à l'ensemble de leurs habitants,
- promouvoir la propreté et l'hygiène des propriétés tant publiques que privées,
- veiller à la santé, à la sécurité et à la tranquillité de leurs habitants ;



Denis Derouaux
Parcs et Jardins
BRASSERIE

0498 160 229

- Créations et entretien de jardins
- Elagages
- Aménagements pelouses
- Petits terrassements

DESTREE-BORLON
PRODUITS PETROLIERS - MAZOUT



TOTAL

Melreux - 084 46 66 48
Hotton - 086 47 71 21



IMPORT - EXPORT
REPARATION TOUTES MARQUES

Matériel de génie civil VENTE ET LOCATION

Rue du Bois Lardinois 6960 MANHAY

Tél.: 086/ 45.53.71 - Fax: 086/45.00.75 - Gsm: 0478/ 90.85.64
manutention.service@skynet.be

Chariots élévateurs,
Mini-pelle,
Chargeurs,
Télescopiques
etc...

SPRL GASPAR CONSTRUCTION



**Olivier
Gaspar**

Tél. +32 (0)80 31 81 72
Gsm +32 (0)496 47 28 49
Fax +32 (0)80 31 84 20

Rue Herdavoye, 1
4990 Lierneux

TVA BE 0464 796 086

mail: gaspar-construction@belgacom.net

MAÇONNERIE DE LA PIERRE
TRANSFORMATION - AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR



MOBILIERS - CUISINES - DECORATION

Hébronval, 26 - B-6690 VIELSALM

Tél. 080/41 87 41 - Fax. 080/41 84 68
monfortsa@skynet.be - www.monfort.be

**Ets ANNET
Georges & Fils** s.p.r.l.

MENUISERIE GENERALE
Fabricant châssis PVC - Volets - Parquets
Agrégation Portes coupe feu
DEVIS & RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Rue des Allies, 13 - 6960 MANHAY
Tél.: 086/45 51 79 - Fax : 086/45 57 52
Mobic: 0475/44 79 71

Electricité

Chauffage

Toiture

Ossature BOIS

Panneaux solaires

Sablage - rejointoyage

Cellules photovoltaïques

www.hardelec.be



Samrée, 61 - 6982 LA ROCHE
Rue Haise, 8 - 4670 MORTIER

Tél. 084/41.29.91
GSM: 0475/87.47.78

Françoise André

*rue Fronleu 1
6960 Manhay*

*086/455118
0474/83.79.99*



Au Berger Gourmet

Créateurs

*Organisateurs de banquet
Glace artisanale*

Le Conseil approuve le nouveau Règlement Général de Police applicable à la Zone de Police Famenne-Ardenne adapté, qui tient compte des souhaits exprimés par les Communes de la zone de Police Famenne-

Ardenne, du résultat des expériences passées et de l'évolution des comportements ainsi que des législations ;

Démission de l'Echevin Mr. Generet

Le Conseil accepte la démission de

Mr. Marc Generet, pour raisons professionnelles, de ses fonctions de Conseiller communal et d'Echevin de la Commune de Manhay à partir du 01 juillet 2010.

SÉANCE DU 19 JUILLET 2010

Installation et prestation de serment de la Conseillère communale Mme Rita Muhlen

Le Conseil déclare que toutes les conditions requises à l'installation de Mme Rita Muhlen en qualité de Conseillère communale sont rencontrées et ses pouvoirs validés.

Mme Muhlen prête serment entre les mains du Bourgmestre et prend séance.

Adoption du pacte de majorité

Vu la démission de Mr. Generet Marc de sa fonction d'Echevin, premier en rang, en date du 30/06/2010;

Vu le nouveau pacte de majorité déposé par le groupe "Entente Communale" entre les mains du Secrétaire communal en date du 09/07/2010 ;

A l'unanimité, adopte le nouveau pacte de majorité suivant :

1/ Bourgmestre

Mr. Robert WUIDAR (*ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages parmi les candidats de la liste majoritaire*).

2/ Echevins

Mr. Benoît LESENFANTS

Mr. Pascal DAULNE

Mme Françoise CORNET

3/ Présidente du C.P.A.S.

Mme Anne MOTTET

Ce nouveau pacte de majorité constitue l'avenant n° 2 au pacte de majorité adopté par le Conseil communal en date du 04/12/2006. Il entre en vigueur à dater de ce jour.

Installation et Prestation de serment d'un Echevin

Vu la délibération de ce jour adoptant le nouveau pacte de majorité où les Echevins sont désignés conformément à l'article L1123-1 du C.D.L.D.;

Considérant que rien ne s'oppose à la validation des pouvoirs de Mme Cornet en tant qu'Echevine, elle prête serment et prend immédiatement fonction.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ATTENTION : PLUS D'ATTESTATION DE PERTE POUR PASSER LES EXAMENS DU PERMIS DE CONDUIRE

Depuis le 1er janvier 2010, le SPF Mobilité et Transports(www.mobility.fgov.be) a supprimé la faculté de passer les examens du permis de conduire sur présentation d'une attestation de perte ou de vol de la carte d'identité.

LES TÉMOINS AU MARIAGE : DU CHANGEMENT

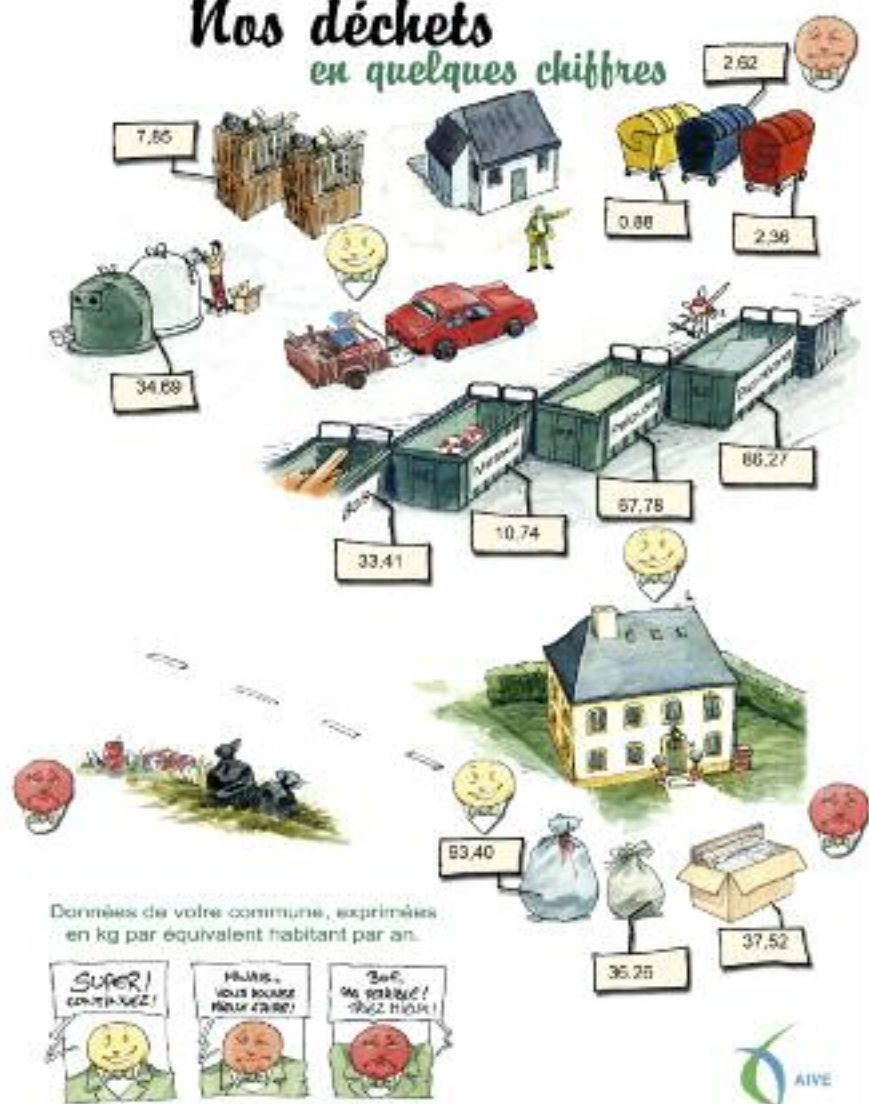
Lorsque les déclarations de mariage ont été faites après le 30 juin 2010, les futurs époux ont désormais la possibilité de ne plus devoir désigner de témoins ou de pouvoir recourir à la présence d'un, deux, trois ou maximum quatre témoins pour la cérémonie de mariage et la signature de l'acte de mariage.

Commune de MANHAY : nos déchets en 2009

Synthèse des apports au parc à conteneurs, aux bulles à verre et aux collectes en porte-à-porte (papiers-cartons, matières organiques, fraction résiduelle et encombrants)

Commune de MANHAY

Nos déchets en quelques chiffres



Points forts

Les **matières organiques** collectées dans les sacs bios ont **augmenté** pour atteindre 36,26 kg/EH en 2009. Cela représente près de **152 tonnes** de matières qui ont été transformées en électricité verte et en compost.

Continuez ainsi ! N'oubliez pas que les **langes d'enfants** doivent également être déposés dans les sacs bios.

Le **verre** déposé dans les bulles a augmenté de 11% par rapport à 2008. Continuez ainsi, le verre se recycle à l'infini !

Points faibles

Les apports d'emballages **PMC** (bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques et cartons à boisson) et de **Papiers et Cartons** ont augmenté mais n'atteignent pas la moyenne de la zone AIVE.

Ces emballages (bouteilles en plastique, canette,...) se retrouvent encore trop souvent dans les sacs gris déposés à la collecte hebdomadaire ! Déposez les au parc à conteneurs afin qu'ils aient une deuxième vie !!

Soyez vigilant !



Pour préserver l'environnement, chaque geste compte... à commencer par le vôtre. **Triez vos déchets !** Encore mieux : évitez d'en produire en rutilisant ou en consommant différemment.

Savez-vous que chaque année, chacun d'entre nous jette à la poubelle **20 kg** de denrées alimentaires. Cela représente une perte de **174 € par ménage !** Conseils et infos dans la brochure « Lutter contre le gaspillage » disponible gratuitement par téléphone au 080/22 18 56 ou par email : reseau.conseillers.environnement@idelux-aive.be

Une question ?

N'hésitez à pas contacter votre conseiller en environnement :
 Sophie REMY au 080/22 18 56 – sophie.remy@idelux-aive.be
www.idelux-aive.be

VOUS CONSTRUISEZ OU RÉNOVEZ UNE HABITATION ?



VOUS CONSTRUISEZ OU RENOVEZ UNE HABITATION ?

VOUS ETES DEJA INSTALLEES ?

QUE VOTRE HABITATION SOIT SITUEE EN ZONE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF OU AUTONOME CERTAINES MESURES DOIVENT ETRE PRISES POUR EPURER VOS EAUX USEES.

RAPPELONS QUE LE CADRE LEGAL DEFINIT TROIS REGIMES D'ASSAINISSEMENT :

- le régime **d'assainissement collectif** : l'assainissement des eaux usées est ou sera assuré par une station d'épuration publique alimentée par le réseau d'égouts ;
- le régime **d'assainissement autonome** : l'assainissement des eaux usées est réalisé à l'initiative de chaque propriétaire ;
- le régime **d'assainissement transitoire** : pour lequel des études complémentaires devront être réalisées pour préciser l'affectation définitive en collectif ou en autonome.

A chaque régime d'assainissement correspondent des obligations bien spécifiques:

La commune de **Manhay** étant entièrement située en **zone d'assainissement autonome**, nous développerons seulement les obligations relatives à cette zone.

VOS OBLIGATIONS EN ZONE D'ASSAINISSEMENT AUTONOME :

S'il s'agit d'une nouvelle¹ habitation :

Equipez votre habitation d'un système d'épuration individuelle (SEI) agréé lors des travaux de construction ou de rénovation.

La liste des SEI agréés par la Région wallonne est disponible à l'adresse internet suivante :

http://environnement.wallonie.be/de/entreprises/systemes_epuration.htm

S'il s'agit d'une habitation existante :

Les habitations situées en **zone prioritaire**² et dont les rejets d'eaux usées sont dommageables pour l'environnement font l'objet d'une étude de zone qui précisera et imposera le type de traitement à mettre en œuvre et le délai de mise en ordre. Les propriétaires de ces habitations seront informés de leurs obligations en temps utile. Les zones prioritaires reprennent les zones de baignade et leurs zones de protection amont, les zones de prévention de captage, les masses d'eau Natura 2000 qui visent la protection d'espèces menacées (la moule perlière) et les masses d'eau à risque.

Pour les autres habitations existantes, la mise en place d'un système d'épuration relève d'une démarche **volontaire** (pas de délai de mise en ordre).

➔ PRIORITE A L'INFILTRATION !

Les eaux épurées issues de SEI dont la capacité est inférieure à 100 équivalents habitants³ (EH) doivent être évacuées prioritairement par infiltration dans le sol (drains dispersants) sauf si cela s'avère impossible au terme d'un test de perméabilité ou en raison de contraintes techniques rencontrées. L'évacuation peut alors se faire dans une voie artificielle d'écoulement (fossé, aqueduc...) ou dans une eau de surface.

¹ Voir encadré en fin d'article.

² Les zones prioritaires ont été déterminées par l'Arrêté ministériel du 27 avril 2007. Information disponible auprès de la commune

³ EH = équivalent habitant : unité correspondant à la charge polluante moyenne contenue dans les eaux usées rejetées quotidiennement par un habitant.

➔ LA DECLARATION

Avant d'installer un SEI (de capacité < à 100 EH), pensez à introduire une déclaration de classe 3 auprès de l'administration communale. Le formulaire à compléter à cet effet est téléchargeable à l'adresse suivante : http://formulaires.wallonie.be/Formulaires/09_Formulaire_declaration.pdf
Attention, les SEI à partir de 100 EH sont soumis à permis d'environnement.

➔ LES PRIMES ?

Il n'y a pas de prime régionale à l'installation d'un SEI pour les nouvelles habitations.
Par contre, les propriétaires contraints d'installer un SEI dans le cadre de la rénovation de leur habitation ou suite à une étude de zone bénéficieront de la prime régionale plafonnée à 4000€, voire 5000€ sous certaines conditions.
Les habitations existantes qui s'équipent volontairement d'un SEI bénéficieront de la prime régionale plafonnée à 2500€, voire 3125€ sous certaines conditions.
Seuls les SEI agréés peuvent bénéficier de la prime régionale.

➔ LE CONTROLE A L'INSTALLATION

C'est une étape indispensable pour bénéficier de la prime régionale à l'installation et/ou de l'exemption du CVA (Coût Vérité Assainissement). Toutes les informations concernant le contrôle à l'installation sont disponibles sur www.aive.be.

BON A SAVOIR : « Nouvelle habitation »

La notion de ***nouvelle habitation*** est différente suivant que l'on se trouve en zone d'assainissement autonome ou en zone d'assainissement collectif et transitoire.

En zone d'assainissement autonome : il s'agit de ***“toute habitation érigée après la date d'approbation ou de modification du plan communal général d'égouttage (PCGE) ou du plan d'assainissement par sous-bassin hydrographique (PASH) qui l'a, pour la première fois, classée dans une zone d'assainissement autonome.”***

Quelle que soit la zone, il s'agit également des habitations faisant l'objet d'aménagements, extensions ou transformations couverts par un permis d'urbanisme et ayant pour effet d'augmenter la charge polluante rejetée dans les eaux usées.

BESOIN D'INFORMATIONS PLUS PRECISES AU SUJET DE L'ASSAINISSEMENT DE VOS EAUX USEES?

Pour plus d'informations sur les obligations en matière d'assainissement, sur les montants et conditions d'octroi des primes ou encore sur la démarche à suivre pour l'installation d'un système d'épuration individuelle, consultez les brochures de l'AIVE :

- « Vos eaux usées »
- « La prime régionale à l'installation d'un SEI et l'exonération du CVA »
- « Installation d'un système d'épuration individuelle soumis à déclaration »

Ces brochures sont disponibles sur le site www.aive.be ou sur simple demande.

Vous pouvez également contacter l'AIVE (organisme d'assainissement agréé) :
AIVE (Association Intercommunale pour la Protection et Valorisation de l'Environnement)
Drève de l'Arc-en-Ciel, 98
B-6700 Arlon
tél. : +32 (0) 63 231 811
fax : +32 (0) 63 231 895
www.aive.be



Vous êtes **producteurs d'énergies vertes** si, ...
vous confiez vos **déchets organiques** à l'AIVE...

Comment est-ce possible ?

Les déchets organiques sont maintenant "BIOMETHANISES". Tout se passe comme dans un estomac géant. Les déchets biodégradables collectés devant chez vous arrivent dans notre nouvelle usine de Tenneville. Ils sont stockés, broyés, débarrassés de toutes les matières indésirables avant d'être envoyés dans le digesteur (3000 m³). Dans ce digesteur, des bactéries se nourrissent et digèrent les déchets organiques à l'abri de l'air.

Le résultat de cette digestion, c'est la production d'un biogaz (du méthane).

Ce méthane est valorisé sur place dans deux moteurs à biogaz (828 kw chacun) sous forme d'électricité et de chaleur (c'est ce qu'on appelle la "cogénération").

La matière restante (digestat) à la fin du processus est compostée et utilisée comme amendement pour les terres cultivées.



De l'électricité verte pour 2.400 ménages!

L'usine de biométhanisation de Tenneville accueille les déchets organiques de +/- 900.000 habitants en Région wallonne et permet de produire de l'électricité verte pour alimenter 2.400 ménages.

Et la chaleur?

La chaleur des circuits de refroidissement des moteurs est aussi utilisée sur le site de Tenneville. Elle sert à :

- chauffer les locaux;
- sécher des boues d'épuration (dans notre sécheur);
- chauffer les lixiviats (eaux venant du CET) pour améliorer les performances de la station d'épuration;
- et bientôt ... elle sera aussi valorisée dans notre future installation de traitement des plastiques agricoles.

Cette chaleur représente l'équivalent de 630.000 litres de mazout par an!



L'environnement, le grand gagnant !

Produire de l'électricité, de la chaleur et du compost au départ de nos déchets de cuisine permet d'économiser les ressources naturelles et donc d'apporter notre contribution au développement durable de notre région. **Facile, non?**

LES PLAINES DE VACANCES COMMUNALES JUILLET 2010

Cette année les thèmes étaient : stage nature interne pour les plus grands et découvertes nature par les jeux, la première semaine.

Dans ce cadre les grands ont participé à la traversée du circuit de l'ancienne Fagne de Samrée, pour visiter la tourbière restaurée en pleine évolution et mieux comprendre ces milieux et les différentes activités humaines présentes et passées sur le plateau des Tailles. Des jeux de nuit et jeux de piste à la boussole étaient aussi de la partie ainsi que la présentation par un guide nature, de crânes, d'ossements, d'excréments, pelotes de régurgitation, bois de daguets, cerfs, chevreuils, etc. ... enfin bref, toutes traces des animaux de nos forêts.



Lors de la deuxième semaine « Les monstres ça m'fait pas peur », les enfants ont réalisé à l'aide de matériel de récup et de papier mâché des monstres géants, des masques, etc. ...

Ils sont allés à la rencontre d'une conteuse au cœur de la forêt, celle-ci leur a dévoilé un grand secret : comment maîtriser les monstres de la peur, de l'angoisse, du stress, de la colère, etc. ...



Les groupes des grands et des moyens se sont retrouvés pour les journées balade sac à dos (découverte nature par différents jeux), réalisation d'un feuillet « mon arbre mon ami » et pour la construction de cabanes.



Différentes activités pour tous : manuelles, cuisine ont été réalisées.



Les deux dernières semaines intitulées « Une journée à remonter le temps » nous ont permis de découvrir les métiers disparus, les jeux d'autrefois, des objets insolites du 19^{ème} siècle, de la cuisine ancienne des arrière-arrières-grands-mères (pain, matoufêt, pommes au four, galettes), la réalisation de potager en jardinière, de petits trains représentant la création du Chemin de Fer et une suspension décorative en tissage.

Lors des activités culinaires des biscuits aux pépites de chocolat (cassées au pilon) ont été réalisés par les enfants. Ils se sont ensuite rendus dans le village afin de les offrir aux 4 X 20 ans et plus, leur donnant ainsi l'occasion d'échanger quelques mots avec nos anciens.



Un totem représentant la plaine de Manhay et cette ligne du temps étaient leur ticket gratuit pour l'entrée d'une journée mémorable au Fourneau St Michel.



Les enfants ont pu s'exercer au cirage de chaussures et à la lessive sur planche à l'aide de savon en bloc comme à l'époque. Ils ont aussi réalisé une ligne du temps qui portait essentiellement sur le 19^{ème} siècle. Lors de leurs recherches, ils ont été surpris de découvrir que Coca-Cola, Hamburger et Chewing-gum ont fait leur apparition à cette époque.



L'intégration des enfants différents s'est très bien déroulée, ils ont été mis directement dans l'ambiance.

Tout au long de la plaine, les enfants ont pu s'adonner avec joie à différentes activités sportives, à des jeux d'intérieur et d'extérieur, des promenades, histoires, comptines et chants.

Nous avons accueilli 98 enfants de 2 ans ½ à 12 ans.
A l'année prochaine !

Les monitrices
La coordinatrice, Odette Peeters.



Garage LATOUR

réparation toutes marques
spécialiste RENAULT

Philippe LATOUR

route de Liège 74
6960 MANHAY

0475 61 42 18

VWJ TOITURE & MENUISERIE

Vincent JORIS

Samrée, 78 - 6982 LA ROCHE

GSM: 0497/17 89 76 - Fax: 084/44 45 08

TVA: BE 0878.987.472 - Banque CBC: 732-6473633-01



sa BDH - Barthélemy

DEMOITIE

6960 HARRE - 086/43 37 24

TOITURE - CHAUFFAGE - SANITAIRE

« Le meilleur des services au juste prix »

TOITURE :

- Ardoise naturelle
- Plats-formes
- Isolation de greniers
- Bardage de pinsons

CHAUFFAGE :

- Pompes solaires
- Pompes à chaleur
- Chaudières à condensation
- Installations et entretien

SANITAIRE :

- Récupération eaux de pluie
- Plomberie
- Aménagement de S. de B.

Collaboration étroite avec les audits énergétiques.

www.demoitie-barthelemy.be e-mail: barthelemy.demoitie@skynet.be

Menuiserie-Ebénisterie-Sculpteur
Restauration de meubles



Johan DEVAHIVE

17, rue des Claireschamps, Clerheid
6997 Erezée

Tél/Fax 086/40 19 44

Gsm 0478/81 13 97

www.johan-devahive.net

SPAR



Pour vos achats, pensez SPAR
La gérante, Lambert Françoise vous accueille
le lundi de 13h30 à 18h30,
du mardi au samedi de 9h à 18h30
et le dimanche de 9h à 12h

route d'Erezée 4

BRICO - LIENNE

SERVICE - QUALITÉ - COMPÉTENCE - CHOIX

Tél.080.31.80.40 - Fax 080.88.02.73
Rue de la Gare, 12 - 4990 LIERNEUX

Ouvert tous les jours
de 7h30 à 12h30
et de 13h à 18h30

Le samedi de 7h30 à 12h30
et de 13h à 17h

Fermé le dimanche



• WUIDAR Emile •

ELECTRICITE GENERALE

Rue du Souvenir, 5 - 6960 ODEIGNE

☎ 086/45 50 17

Fax 086/45 59 17

SPRL SCIERIE

Emile FINFE

BOIS - SCIERIE

Station de traitement des bois
Bois de construction et industriel
Résineux et chênes



2, MOULIN-CRAHAY — 6960 MANHAY
Tél. 086/45.57.15 - Fax 086/45.57.68

JE COURS POUR MA FORME - SESSION PRINTEMPS 2010

Suite au succès de la première session du programme « Je cours pour ma forme » qui s'est déroulée en automne 2009, le Collège communal décidait, en collaboration avec l'ASBL « Sports et Santé », de renouveler l'expérience au printemps 2010. Ce programme d'entraînement pour apprendre ou réapprendre à courir rencontra un énorme succès : plus de 50 personnes se sont retrouvées durant 12 semaines à la piste d'athlétisme. L'encadrement fut assuré par deux moniteurs (C. Minet et M. Bernier), que nous tenons à remercier pour leurs compétences et leur disponibilité. Au vu des nombreux commentaires positifs et le souhait de nombreuses personnes de poursuivre une telle activité, une nouvelle session devrait être programmée au printemps 2011. Je voudrais également, féliciter les participants pour la bonne humeur et la volonté affichées durant ces 12 semaines. Merci à la Direction de l'Athénée Royale de Manhay-Vielsalm qui nous a permis d'utiliser la piste d'athlétisme.

B. Lesenfants.



La promotion 2010 ...



Après l'effort, le réconfort ...

LES CAMPS DE SCOUTS

Durant les vacances, notre commune accueille sur son territoire de nombreux camps de scouts (28 en 2010-33 en 2009). Afin d'éviter au maximum les nuisances, la commune a désigné deux étudiants comme personne de contact entre les responsables des mouvements de jeunes, les habitants et la commune. Ils avaient pour mission de faciliter l'installation, de fournir de nombreuses informations sur les actions et obligations que doivent remplir les différents camps. Objectifs atteints au vu de la diminution des plaintes enregistrées, même si certaines situations doivent encore être améliorées. Un grand merci à Sophie et Germain pour le travail effectué.

B. Lesenfants.



AVIS AUX USAGERS DU BIBLIOBUS

Dernièrement, nous avons pris la décision de supprimer l'arrêt du bibliobus de Manhay à partir du mois de septembre. Les raisons en étaient les suivantes : éviter l'effet « double emploi » avec la bibliothèque située maintenant à l'Ancienne Gare Vicinale et mieux répartir l'offre sur le territoire de la commune en reportant l'arrêt à Dochamps. Or, beaucoup d'entre vous nous ont fait part de leur déception quant à la suppression de l'arrêt de Manhay, les services proposés par le bibliobus étant différents, voire complémentaires de la bibliothèque.

C'est pourquoi, en accord avec la Bibliothèque Provinciale de Marche, nous avons tenté de trouver une solution qui permettrait de rencontrer les desiderata de tous.

Il a été décidé de maintenir l'arrêt de Manhay, sur le parking près de la bibliothèque et de conserver également l'arrêt nouvellement prévu à Dochamps, Rue du Vieux Frêne.

Les horaires du bibliobus seront donc les suivants dès ce mois de septembre :

**Le 1er samedi du mois : Dochamps de 10H00 à 11H30
 Manhay de 12H30 à 14H30
 Harre de 15H00 à 16H30**

Anne Mottet
Echevine de la culture

L'ATELIER COUTURE

L'atelier couture du comité culturel reprend à la gare du vicinal, **le 1er et le 3ème mercredi de chaque mois** (18h30 à 21h30) ainsi que le **4ème mardi après-midi** (14h00 à 17h00).



Avis aux amatrices et aux amateurs... N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

1250 SOLDATS FRANÇAIS DANS LES ATELIERS DE LA GARE À MANHAY À LA FIN DE LA GUERRE 14-18!

Le Fonds d'Histoire de la Commune de Manhay mentionne que *"le jour de la signature de l'Armistice, les soldats allemands commençaient à arriver nombreux. Le soir de ce jour, ils amenèrent avec eux douze cent cinquante (1250) prisonniers français qui devaient travailler à l'arrivée du front et comme cette armée s'était retirée avant le 11, ils emmenèrent avec eux ces malheureux soldats de crainte de les voir retourner avec les alliés, ils les laissèrent à Manhay où ils furent logés dans les ateliers de la gare. Ils y souffrirent beaucoup, du froid et de la faim; ils étaient trop nombreux pour être secourus efficacement par les habitants de nos villages qui firent cependant l'impossible pour leur venir en aide, ..."*

Parmi ceux-ci 19 sont morts chez nous, précisément à Vaux-Chavanne et à Grandménil : 3 civils (dont 2 femmes) ainsi que 16 militaires. Vous pourrez voir les noms de ces 16 soldats gravés sur un monument dans l'ancien cimetière de Grandménil.

Avec l'arrivée du centenaire de la Première Guerre Mondiale, des généalogistes et historiens bruxellois, wallons et français des sections "Mémoire de Guerre" s'intéressent de près à cette sépulture depuis qu'ils ont appris son existence. Nous savons déjà que cette stèle va tout prochainement sortir de l'ombre et recevoir de nombreux visiteurs. La Paroisse de Grandménil avait fait ériger à la fin de la Grande Guerre ce monument commémoratif en hommage à ces "glorieux soldats français victimes d'une trop dure captivité...". Une fierté qui fait aussi sans conteste partie de notre Patrimoine communal.



Pour obtenir ou pour fournir toute information sur cette cicatrice de l'Histoire vécue, il y a presque un siècle, par les habitants de notre commune, nous vous invitons à prendre contact avec Annick Henrotte 29, La Fourche à 6960 Manhay — tél 0495/35.45.00 — fax : 086/434.689 - annick.henrotte@swing.be

VENIR EN AIDE À LA LEUCODYSTROPHIE

Pour la 7^{ème} année consécutive, la **Confrérie du Glorieux Saint-Hubert** a organisé, son tournoi de pétanque annuel précédé d'un barbecue, le dimanche 12 septembre dernier, à la salle de Grandmenil. Cette journée récréative annuelle est mise sur pied afin de récolter des fonds au profit de **ELA, l'Association Européenne contre les Leucodystrophies** ainsi que pour Pauline et Simon, deux enfants atteints de cette maladie génétique orpheline et dégénérative qui condamne ceux qui en sont atteints. Les leucodystrophies sont une dégénérescence du système nerveux central et périphérique, altérant les fonctions vitales et amenant finalement une paralysie totale. L'origine de cette maladie réside dans l'absence ou le mauvais fonctionnement d'un gène. S'il n'existe actuellement aucun traitement efficace, les

avancées en thérapie génique sont cependant porteuses d'espoir. Ainsi, pour certains cas de leucodystrophie, de nouveaux types de traitements sont actuellement au stade d'étude clinique.

Chaque année, nous avons pu mener à bien notre action, grâce au dévouement et à la générosité de nombre d'entre vous. En 2009, la somme de 3000€ a été réunie pour être intégralement reversée au profit de la recherche et de Pauline et Simon.

Cette année encore, nous comptons de nouveau sur votre soutien, quel qu'il soit, afin que la générosité reste de mise dans le monde où nous vivons.

Si vous n'avez pas pu participer à cette journée récréative, et que vous

souhaitez apporter votre aide à notre association, un numéro de compte est à votre disposition : 340-0394416-52 - mention : E.L.A. - Pauline et Simon'

D'avance, nous vous remercions

La Confrérie du Glorieux Saint-Hubert



MANHAY SOUTIENT L'OPÉRATION 11.11.11. ... ET VOUS ?



Aujourd'hui plus que jamais, la solidarité internationale s'avère indispensable pour amener, tant aux personnes qui vivent dans nos pays qu'à celles des régions du sud de la planète, un minimum de bien-être, de dignité et de qualité de vie !

Depuis 1966, le Centre National de Coopération au Développement, CNCD 11.11.11, qui fédère plus de 70 associations et ONG, permet, grâce à la récolte de fonds « opération 11.11.11. » de concrétiser pas moins de 50 projets par an, réalisés directement avec des partenaires locaux dans de nombreuses régions en Asie, en Amérique latine et en Afrique.

Cette année encore, l'opération 11.11.11, qui se tiendra du 4 au 14 novembre, se met en place dans les 44 communes de la Province de Luxembourg.

A Manhay, une équipe de volontaires, rassemblée autour de Muriel Vogelsang, souhaite s'étoffer, s'élargir, s'ouvrir. Vous pouvez nous contacter pour la rejoindre.

Contacts :

Robert Wuidar, échevin de la Solidarité internationale : rwuidar@manhay.org

Muriel Vogelsang, contact CNCD 11.11.11. Manhay : 086/ 45 59 28

Patrick Besure, animateur régional CNCD 11.11.11 : patrick.besure@cncd.be 0474/ 82 50 73

INVITATION



LA LIGUE ALZHEIMER ASBL

Avec la collaboration du
**CPAS et du SYNDICAT D'INITIATIVE
DE MANHAY**

Organise

Première réunion Alzheimer à Manhay Jeudi 23 septembre 2010 à 14 heures (¹)

Où ? A l'ancienne gare du Vicinal (rampe d'accès- ascenseur)
rue du Vicinal, 18 à 6960 **MANHAY**

Animation par Madame Sabine Henry, Présidente de la ligue Alzheimer ASBL, à 14 heures

Pour qui ? Toute personne, proches, amis, enfants, aidants, confrontés de près ou de loin à la maladie d'Alzheimer.

Objectifs ?

- ⇒ **Informier – conseiller – encourager**
- ⇒ **Parler sans tabous dans le respect de la personne**
- ⇒ **Rompre l'isolement social des malades et de leurs proches**
- ⇒ **Créer un lieu de rencontre convivial et amical**
- ⇒ **Procurer un moment de détente aux personnes désorientées et à leurs proches devant une tasse de café.**

INSCRIPTION SOUHAITEE :

Tél. N° gratuit: 0800.15.225
+32(0)4.229.58.10
+32(0)86.40.03.77 – 0497.89.85.07
E mail : chapotin@swing.be
E mail: ligue.alzheimer@alzheimer.be

Avec le soutien



Du Ministre des Affaires Sociales
et de la Santé

Du CPAS et du SYNDICAT D'INITIATIVE
DE MANHAY



La Ligue est membre de :



¹ Ainsi que tous les quatrièmes jeudis du mois, sauf congés scolaires

JOURNÉE "DÉCOUVERTES ENTREPRISES" CE DIMANCHE 03 OCTOBRE 2010

C'est avec un immense plaisir que l'entreprise Isometall, sous division de Joris Ide, vous invite à la journée « Découvertes entreprises » qui aura lieu ce **3 Octobre 2010**. Cette journée est accessible à tout un chacun (valide ou non valide). La porte ouverte débutera à 10h00 et se terminera vers 17h00. Certaines lignes de productions seront en fonctionnement pour mieux se rendre compte de la complexité des procédés de fabrications.

La société ISOMETALL est fabricant de panneaux sandwichs pour toitures et bardages destinés essentiellement aux bâtiments industriels, commerciaux et agricoles. Les panneaux se composent d'un parement extérieur en tôle profilée d'acier galvanisé et pré laqué, d'une âme isolante en polystyrène expansé ou en laine de roche et d'un parement intérieur en tôle d'acier galvanisé et pré laqué. Ces panneaux autoportants assurent une étanchéité et une isolation optimales tout en évitant la création de condensation.

Pour des applications particulières, d'autres types de panneaux sont également proposés : avec parements en polyester pour résister aux milieux corrosifs, avec parements en aluminium pour des panneaux légers ou avec finition intérieure perforée pour l'absorption acoustique.

JORISIDE

Division ISOMETALL

Un système de rénovation et d'isolation pour toitures existantes, appliqué par l'extérieur, fait aussi partie de la gamme.

Tous les produits finis sont fabriqués sur mesure en fonction des commandes des clients. L'entreprise propose deux types d'isolation : la laine de roche et le polystyrène, avec des épaisseurs allant de 40 à 200 mm et des longueurs de 1.50 à 14 mètres.

Adresse de l'Entreprise :

Z.I. De Dochamps

6960 MANHAY

Téléphone (Mr MELCHIOR Pierrick) pour plus d'informations : 080/429537



Les baies de sureau noir sont presque mûres et il commence à faire froid, voici deux bonnes raisons pour préparer le très connu mais de moins en moins fabriqué « rob ». C'est une recette très ancienne de concentré de jus de fruits utilisée en médecine populaire contre la toux.

"Faites éclater les fruits lors d'une première et courte cuisson, extraitez le jus et filtrez. Réduisez-le à feu très doux durant plusieurs heures et remuez régulièrement: le liquide se transforme en sirop épais. Ajoutez les 2/3 de son poids en sucre roux et recuisez quelques minutes. Vous pouvez mettre en pot."

Attention, on trouve trois types de sureau chez nous : le sureau noir, le sureau rouge et le sureau yèble. Celui utilisé pour le rob est le sureau noir, les bouquets de fruits noirs sont aplatis et retombants.

Pour compléter votre information, nous vous conseillons l'ouvrage de Bernard Bertrand « Sous la protection du Sureau », dans la collection Le compagnon végétal.

Vert Pomme vous donne rendez-vous le 25 septembre pour une matinée familiale au sujet **des champignons**. La balade aura lieu de 9h30 à 12h30, le départ se fera sur le site de l'association (rue de l'église à Harre), et coûtera 3€ par personne.

N'oubliez pas de réserver!



Step-Aérobic Manhay

Reprise des cours pour adultes dès 16 ans!
Pour raffermir son corps
et évacuer son stress, ...
idéal pour retrouver la forme !



Renseignements et inscriptions :

***0477-82.95.05**
***70€/SEMESTRE**
***120€/ANNÉE (POSSIBILITÉ D'ASSISTER À UN COURS D'ESSAI)**
***LE JEUDI DE 19H30 À 20H30**
*** DÉBUT DES COURS : JEUDI 23 SEPTEMBRE 2010**

Salle de l'Entente
Cours assuré par Laure Goosse

Toutes les infos sur : www.sport-fun-culture.be

Bourse aux vêtements de la Ligue des Familles

La Ligue des Familles de Manhay
organise une bourse aux vêtements le samedi 09 octobre 2010
de 14h00 à 17h00 à la salle "Li Va d'Chavan" à Vaux-Chavanne.

Contact : Anne Bernard : 086/45.65.65



CARNET CIVIL

Nous saluons la venue parmi nous de :

Ellie LAMBERT de Deux-Rys
Lucie LEDOUPPE de Grandménil
Marius LESENFANTS de Harre
Manon CORDONNIER de Chêne-al'Pierre
Julien REYNDERS de Chêne-al'Pierre
Tya GOFFIN de Manhay
Rémy MONFORT de Malempré

Nous regrettons la disparition de

Anastasie WUIDAR d'Oster
Léon BALETTE de Chêne-al'Pierre
Christiane FARNIR de Harre
Louis JULIEN de Chêne-al'Pierre
Yvonne PERILLEUX de Harre
Nadine DELNEUVILLE de Harre
Daniel LESPAGNARD de Harre

Nous nous joignons au bonheur de

Marie LINDT de Fays
ET Michaël MAILLEUX de Fays

Romarie PARREÑO de Lapu Lapu (Philippines)
Et André VINCENT de Harre

Elsa GUILLIER de Vaux-Chavanne
Et Renaud LEPAGE de Vaux-Chavanne

Mireille VANBELLINGEN de Roche-à-Frêne
Et Eric CEPPITELLI de Roche-à-Frêne

Hélène GOUBERT de Lafosse
Et Daniel COLLIGNON de Lafosse

JEAN-LUC
SCHMITZ



IZIER
GSM 0475 799 279

TOUS TRAVAUX DE TOITURES

CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE



Action Energie
THE BEST SOLAR ENERGY QUALITY

PHOTOVOLTAÏQUE - ELECTRICITÉ GÉNÉRALE - TOITURE - ISOLATION

0495/25.83.96 - 0497/41.46.21 | Rue Weriché 36
actionenergie@skynet.be | 4990 Liereux (Arbrefontaine)
TVA : BE 0898.871.680
www.action-energie.be

Côté Jardin



*Flores coupées
Plantes d'appartement
Gérezes mortuaires et fleurs artificielles
Plantes annuelles (géraniums, bégonias...)
Vase et article funéraires
Engrais et terreau*

Rue Pré des Fossés, 5
6960 MANHAY
Tél. 086/45.62.00

En collaboration avec les pompes funèbres Rochaises

S.P.R.L.
LESENFANTS
Frères

Réparations moteurs - Machines agricoles
Vente et location
Magasin de pièces détachées

rue des Ecorces, 6
6960 MANHAY
Tél. 086/45.55.75
Fax 086/45.59.69
garage.lesenfants@skynet.be




WEIDEMANN

Grand merci aux annonceurs
chez qui nous vous recommandons vos achats...

NOUS RECHERCHONS
des délégués commerciaux indépendants
dans le domaine de l'édition publicitaire (H/F)
temps partiel ou temps plein,
ayant le contact facile et de la motivation.
Clientèle existante et à développer.
Contact : sprl REGIFO Edition
Tél: 071 / 74 01 37 - Mail : regifo@skynet.be

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous

au 071/74.01.37 ou faxez au 071/71.15.76
ou info@regifo.be www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
Mr Roland Crosset se fera un plaisir de vous rencontrer. Tél. 087/26.78.86

La Maison du Pain
Marc BREDA
Pains spéciaux
Fabrication Maison au Beurre

41, rue E. Porphenry - 6990 Hatten
Tél./Fax 080/46 77 33

29, rue du Vicinal - 6960 Manhay
Tél./Fax 086/45 62 22

95, rue du Centre - 6990 Liereux
Tél./Fax 080/31 97 64

SYNDICAT D'INITIATIVE de Manhay A.S.B.L.



Siège social : Syndicat d'Initiative de Manhay - Voie de la Libération, 4 – 6960 MANHAY
E-mail : info@simanhay.be

Personne de contact à l'administration communale : Brigitte Lespagnard – 086/21.99.67

« Fête de la Musique » : le beau temps était avec nous et nos animateurs musicaux s'en sont donnés à cœur joie... une ambiance joyeuse et festive... Merci à nos volontaires pour leur disponibilité, leur sourire et leur savoir-faire.

« Noël des enfants » : les 18 et 19 décembre.



« Un Marché de Noël » entièrement « relooké ».

Pendant **les 2 jours**, et ce, gratuitement, les parents pourront déposer leurs petits (de 2 à 6 ans), en toute sécurité, dans un « **Mini-Cirque** » où clowns, acrobates, musiciens, chanteurs, grimeuse, les accueilleront pour le grand bonheur de tous.

Friandises, chocolat chaud et gaufres leur seront offerts gracieusement.

Une occasion pour les mamans et les papas de flâner parmi les artisans locaux et autres, de savourer les produits du terroir mais aussi de s'intéresser aux jeux, jouets et accessoires pour enfants dans une salle joliment décorée et une ambiance conviviale.

Bar et petite restauration en permanence.

Entrée gratuite.

Bienvenue à tous nos petits et à leurs parents.

Appel aux exposants... 0498 53 75 57

Le « Salon des Saveurs » prévu pour le mois d'octobre prochain n'aura pas lieu faute de participants.

Des gens bougent à Manhay...

1ère Réunion ALZHEIMER à Manhay, Jeudi 23 septembre 2010 à 14h à l'Ancienne Gare du Vicinal, rue du Vicinal n° 18 à Manhay.

Pour toutes personnes proches confrontées de près ou de loin à la maladie : Ecouter, partager, informer, encourager, rompre l'isolement, se détendre devant une tasse de café et quelques biscuits en toute confiance et convivialité.

Merci Madame Jeanine Simon d'avoir eu cette idée généreuse et sympathique...

N° tél. gratuit : 0800.15.225

04.229 58 10 086 : 40.03.77 0497 89 85 07
chapotin@swing.be

« Belgorock Manhay » : le 2 octobre 2010 à partir de 13h à l'école d'Odeigne sous chapiteau.

Un Festival transcommunautaire et local organisé par le « Comité des Jeunes d'Odeigne » soutenu par la Maison de la Culture de Marche et le CEC de Vielsalm.

<http://www.belgorockmanhay.be/>

LE PARC CHLOROPHYLLE

01 septembre - 31 octobre : Exposition « Forêt wallonne », avec la Direction générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement de la Région wallonne. Ouvert de 10h à 17h. Droit d'entrée à l'expo : gratuit.

19 septembre : 9ème Fête d'Automne, animations enfants, balade champignons guidée à 10h (sur réservation), musique, sonneurs de trompe de chasse. PAF : A. : 6€ - E. : 4,50€ - prix familles (2 adultes et minimum 2 enfants (3-12 ans) : 4,30€ par personne. Prix promenade seule : 2€.

Le Parc est ouvert du 16 mars au 14 novembre 2010!

Parc Chlorophylle — rue des Chasseurs Ardennais, Dochamps, 60 - 6960 Manhay
tél.084/37.87.74 - télécopie 084/37.97.29 info@parcchlorophylle.com — www.parcchlorophylle.com

Systèmes d'alarme et vidéo surveillance

GSM: 0495/777.517

ADLS sprl



Agrégation SPFI: 20-1404-02

ADLS@skynet.be

La fourche, 29 - 6960 Manhay



Agrégation Soltherm

- Panneaux solaires
- Photovoltaïque

TERRES SIMON, 8
6960 HARRE

Tél./Fax 086 43.43.11

MENUISERIE - EBENISTERIE - CHARPENTERIE

BONJEAN PAUL

*Spécialités châssis - Porte en chêne
Placards en chêne massif*

Rue de la Stotte, 3 - GRANDMENIL - Tél. **086/45.56.52**

Enregistrement 11.20.10

Vente et Pose de châssis PVC • Bois • Alu

Habillage
de vos
fenêtres
de stores



SPRL Joël DERENNE

13, rue des Boussines
6960 VAUX-CHAVANNE - MANHAY
Tél./Fax 086/45.56.25
j.derenne@skynet.be

Garnissage
de tous vos
sièges

Pompes - funèbres Rochoises Funérarium

S.A. HECK

Rue de Cielle, 5 & 7 - B-6980 La Roche-en-Ardenne

Tél. 084.41.15.49 / 41.15.60 - Fax 084.41.15.42

Funérarium MANHAY, route d'Erezée 1a Tél. 086.45.61.31

Organisation complète de funérailles
caveaux - monuments

<i>Dochamps:</i>	<i>Mad. M.E. Gillard-Seleck</i>	<i>084.44.44.84</i>
<i>Grand-Menil, Manhay:</i>	<i>Mad. Christelle Finfe (Côté Jardin)</i>	<i>086.45.62.00 / 45.57.15</i>
<i>Harre, Champ de Harre</i>		
<i>Fays, Deux-Rys:</i>	<i>Mons. P. Alexandre</i>	<i>0479/51.51.41 - 086.43.37.03 / 43.30.26</i>
<i>Freyneux :</i>	<i>Mons. Johnny Dehard</i>	<i>0497/11.01.48 - 086.45.51.35</i>
<i>La Fosse:</i>	<i>SPRL Annet</i>	<i>086.45.51.79</i>
<i>Malempré:</i>	<i>Mad. J. Sépult</i>	<i>086.45.51.80</i>
<i>Odeigne-Oster:</i>	<i>Mad. J. Mottet</i>	<i>086.45.52.50</i>
<i>Vaux-Chavanne:</i>	<i>Mad. M. Grogna-Bernier</i>	<i>086.45.55.55</i>

Jansen T. sprl

Réalise toutes toitures,
tuiles, ardoise,
zinc, roofing,...

Toitures



Avant



Après



Ossature bois



Après



Avant



Bardage cèdre

Col de Lamormenil, 22
6960 MANHAY
Tél. 086 38 79 19
E-mail : jansen.t@skynet.be
Entreprise agréée

s.p.r.l.

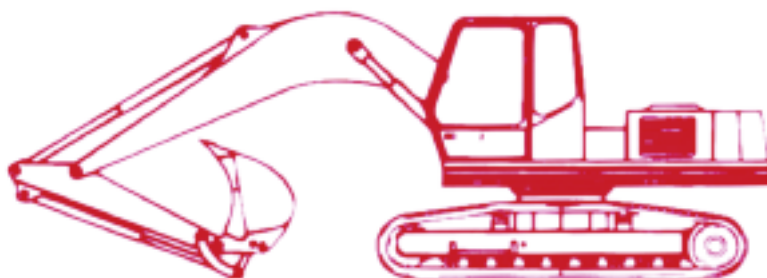
ROBERTY

ENTREPRENEUR

Col de Lamormenil, 39 - 6960 MANHAY

Tél.: (086) 45 51 26

Fax : (086) 45 56 45



Travaux publics et privés • Terrassements • Egouttages
Canalisations - Voiries • Location de containers